



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

croissance et emploi

Question au Gouvernement n° 1899

Texte de la question

BILAN ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

M. le président. La parole est à M. Denis Jacquat, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Denis Jacquat. Monsieur le Premier ministre, quel est à ce jour le bilan de François Hollande en matière économique ?

Plusieurs députés du groupe UMP . Nul !

M. Denis Jacquat. 0 % de croissance au premier trimestre ! Quel est à ce jour le bilan de François Hollande en matière de comptes publics ?

Plusieurs députés du groupe UMP . Zéro !

M. Denis Jacquat. Un trou de 12 milliards d'euros débusqué par la Cour des comptes. Quel est à ce jour le bilan de François Hollande en matière d'emploi ?

Plusieurs députés du groupe UMP . Zéro !

M. Denis Jacquat. 425 000 chômeurs supplémentaires ! C'est considérable puisque c'est l'équivalent d'environ mille « Florange ». Les chiffres sont cruels, monsieur le Premier ministre, mais au-delà des chiffres, la réalité pour un demandeur d'emploi est encore plus cruelle. Dès lors, ne vous étonnez pas que les Français vous aient sorti trois fois en deux mois le carton jaune puis le carton rouge.

M. Jean-Paul Bacquet. Et à vous aussi !

M. Denis Jacquat. Par votre politique fiscale, vous avez dégradé le pouvoir d'achat des Français. Par vos nouvelles contraintes imposées aux entreprises, vous avez cassé la confiance avec les femmes et les hommes qui créent les emplois. Par vos remises en cause dogmatiques de l'apprentissage, vous avez assombri l'avenir de nombreux jeunes. Ce soir tomberont les derniers chiffres du chômage. À cette occasion peut-on enfin attendre un sursaut du Gouvernement et, en particulier, de votre ministre du travail ? À cette occasion, annoncerez-vous enfin des réformes structurelles ? À cette occasion enfin, prendrez-vous l'engagement de rétablir les crédits en faveur de l'apprentissage ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.

M. François Rebsamen, *ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.* Comme vous, monsieur le député

Denis Jacquat, qui êtes l'élu d'une région industrielle très ancienne frappée par de multiples restructurations, je suis très sensible à la question que vous avez posée et au problème de l'emploi et du chômage que vous avez évoqué. Des chiffres qui seront publiés dans quelques heures je n'attends ni amélioration significative,...

Plusieurs députés du groupe UMP . Bravo !

M. François Rebsamen, ministre. ...ni dégradation significative. En effet, c'est sur la durée, vous en conviendrez, que l'on se doit de juger l'action du Gouvernement. Les dispositifs de l'emploi qui ont été mis en place sont là et ils fonctionnent. En un an, le chômage des jeunes a reculé de plus de 2 %. Certes, c'est insuffisant, mais c'est une première avancée significative. S'agissant des réformes de structure dont vous parlez, vous savez que nous réunirons, les 7 et 8 juillet prochains, la grande conférence sociale. C'est dans le cadre du dialogue social, avec les partenaires sociaux, que des réformes de structure seront annoncées. Pour ce qui est du chômage des jeunes, du chômage de longue durée et de celui des seniors qui sont exclus du marché du travail, nous proposerons, en liaison avec les partenaires sociaux, un certain nombre de réformes importantes que j'aurai l'honneur de vous faire connaître. Quant à l'apprentissage, c'est un sujet qui doit tous nous mobiliser. À la rentrée, dans les CFA, il n'y aura pas un jeune sans employeur. *(Quelques applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Guy Geoffroy. Deux minutes pour rien !

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1899

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2014](#)